RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

ECPM ENSEMBLE CONTRE LA PEINE DE MORT

ECPM

ENSEMBLE CONTRE LA PEINE DE MORT

SOMMAIRE

ÉDITO

Cap sur les Congrès de Tokyo et Paris 3

2024

En chiffres 4

En actions 5

PLAIDOYER / RENFORCER / FEDERER

ECPM sur tous les fronts 6

Résolution moratoire : vote historique 7

Congrès régional de Tokyo 7

Asie 8

Afrique 10

Maghreb 12

Moyen-Orient 14

PUBLICATIONS

Les publications 2024 16

ÉDUQUER

Plaidoyer au Conseil de l'Europe 18

Grands Témoins 19

Interventions scolaires 20

Forum mondial Normandie pour la Paix 21

Actions de sensibilisation en prison 23

VIE DE L'ASSOCIATION

Les rencontres ECPM 24

Fête de l'Huma 25

Marche des Fiertés 26

Hommage à Robert Badinter 27

Conseil d'administration 29

Rapport financier 30

Partenaires 31

Directeur général
Raphaël Chenuil-Hazan
rchenuil@ecpm.org

Directrice adjointe en charge des financements
Ariane Grésillon
agresillon@ecpm.org

Directeur de la communication
Coordinateur de la publication
Bertin Leblanc
bleblanc@ecpm.org

ECPM
62 bis, avenue Parmentier
75011 Paris – France

Tél.: +33 1 57 63 03 57
ecpm@ecpm.org

www.ecpm.org

© ECPM 2025

Photo de couverture: Rajiv Raman

Illustration de la 4e de couverture: Paul Gros

Toutes les photos: © ECPM sauf mention spécifique

ÉDITO

Cap sur les Congrès de Tokyo et de Paris

Aminata Niakaté,
présidente d'ECPM

Raphaël Chenuil-Hazan,
directeur général d'ECPM

L'année 2024 aura été marquée par des avancées majeures dans le combat pour un monde sans peine de mort, mais aussi par des défis de taille. Tandis que nous préparons activement deux rendez-vous déterminants pour le mouvement abolitionniste international — le Congrès régional de Tokyo en novembre 2025 et le 9e Congrès mondial à Paris en juin 2026 —, les dynamiques géopolitiques nous rappellent que rien n'est jamais acquis.

Sur le terrain, plusieurs victoires importantes ont conforté notre engagement. La Zambie et le Zimbabwe ont officiellement renoncé à la peine de mort, tandis que le Maroc après un moratoire de fait de plus de 30 ans a voté pour la première fois en faveur de la résolution de l'ONU pour un moratoire universel, ce qui constitue un signal fort des évolutions au sein des États du monde arabe.

Et après près de 20 ans de mobilisation, l'accord de transfert de Serge Atlaoui entre l'Indonésie et la France a marqué un tournant émouvant pour ECPM. Cette étape importante dans un combat de longue haleine témoigne de la force de la solidarité internationale et de l'importance du plaidoyer patient et déterminé.

Mais ces avancées ne doivent pas masquer les reculs préoccupants : la victoire de Donald Trump à la présidentielle américaine fait planer une ombre sur les perspectives d'abolition aux États-Unis, où la peine de mort pourrait redevenir un instrument politique. En France, malgré l'accord de transfert obtenu, Serge Atlaoui reste encore détenu : une attente douloureuse qui nous pousse à redoubler d'efforts.

Ces contrastes renforcent l'urgence de nos rendez-vous à venir. À Tokyo, en 2025, nous porterons la voix des abolitionnistes en Asie, trop souvent isolés. À Paris en 2026, nous rassemblerons le monde pour réaffirmer, haut et fort, qu'aucun État ne peut tuer un être humain au nom du peuple et appeler cela la Justice. Ces préparatifs témoignent de notre conviction : chaque rencontre, chaque initiative, chaque voix compte pour faire reculer la peine de mort. Ensemble, nous continuons de bâtir un monde sans exécutions.

ECPM

En chiffres

15 salarié·e·s

17 bénévoles actifs

Environ **600** publications sur les réseaux sociaux

\+ **400** retombées presse

38 partenaires associatifs

17 partenaires sur le terrain

9 administratrices et administrateurs

105 adhérent·e·s

1,4 M€ Budget annuel

24 années d'actions

Carte du plan stratégique 2024/2027

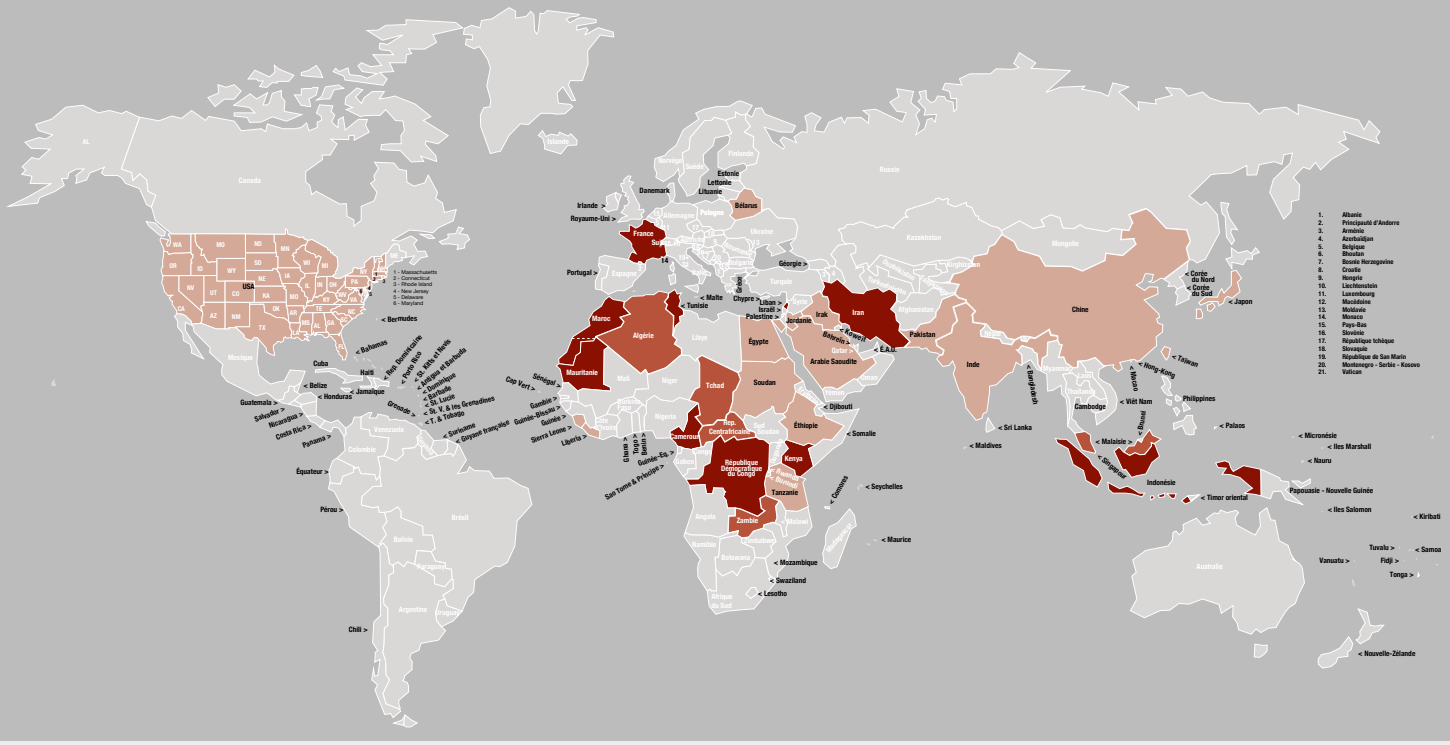

ECPM

En actions

28
interventions scolaires en France avec 2 grands témoins et Prix Liberté

6
side events conjoints (Conseil des droits de l'Homme, Assemblée générale et Office des Nations unies contre la drogue et le crime)

1
nouvel État abolitionniste

Zimbabwe

Actions menées dans **12** pays

7
rapports alternatifs conjoints soumis à l'ONU (EPU, CERD, CAT, SG AGNU)

864
jeunes sensibilisés par les activités d'éducation d'ECPM

3
interventions orales au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU

4
interventions orales conjointes à la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples

La peine de mort dans le monde

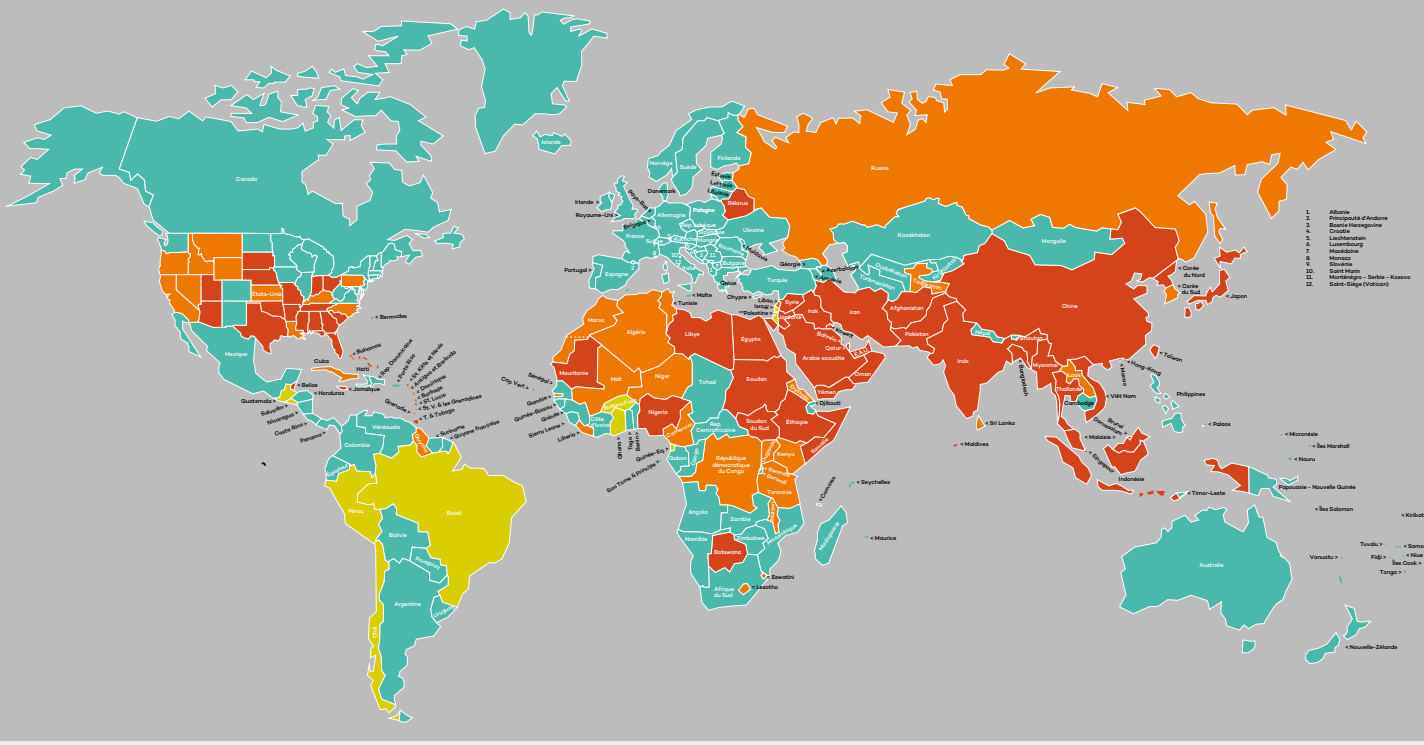

113 États abolitionnistes pour tous les crimes
États ou territoires où la peine de mort est totalement abolie.

9 États abolitionnistes pour les crimes de droit commun
États ou territoires où la peine de mort est abolie sauf circonstances exceptionnelles.

29 États en moratoire sur les exécutions
États ou territoires où la peine de mort est en vigueur mais où aucune exécution n'a eu lieu depuis dix ans et ne s'opposant pas à la dernière résolution des Nations unies en faveur d'un moratoire universel sur les exécutions et/ou ayant ratifié l'OP2*.

47 États rétentionnistes
États ou territoires appliquant la peine de mort.

* Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant l'abolition de la peine de mort.
** Le cas de la Palestine est particulier: elle ne peut pas voter la résolution moratoire, a ratifié l'OP2, mais la peine de mort est toujours en vigueur à Gaza (dernières exécutions documentées en 2023).

ECPM sur tous les fronts

Une multipolarisation de notre plaidoyer auprès des instances internationales

En 2024, ECPM a renforcé son action de plaidoyer au sein des institutions internationales et régionales. Au Conseil des droits de l'Homme à Genève, ECPM a notamment plaidé pour le renouvellement des mandats du Rapporteur spécial sur les violations des droits de l'Homme en Iran et de la FFMI (Mission internationale indépendante d'établissement des faits sur les violations des droits de l'Homme commises en Iran). L'association a organisé et co-organisé plusieurs side events notamment sur l'Arabie saoudite et l'Iran. ECPM a également travaillé sur une soumission conjointe avec Impact Iran et Trial à la FFMI. ECPM a profité de sa prise de parole lors du dialogue interactif pour lire un message envoyé en urgence par **Narges Mohammadi, Prix Nobel de la paix**, depuis sa prison d'Evin. Par ailleurs, ECPM est intervenue lors des dialogues interactifs renforcés sur la République démocratique du Congo (RDC) pour alerter sur la gravité de la situation à la suite de la levée du moratoire. ECPM a également contribué aux **Examens périodiques universels (EPU),** en soumettant des rapports alternatifs (RDC, Iran, Irak et Kenya) et en assurant le suivi d'autres EPU tels que celui de l'Arabie saoudite dont le rapport final a été adopté en 2024.

Tioria Pretty (KontraS), Marie-Lina Pérez (ECPM), Karen Gomez-Dumpit (ADPAN), Kambiz Ghafouri (IHRNGO), 33e session CCPCJ, Vienne, mai 2024

Intervention de Raphaël Chenuil-Hazan, directeur général d'ECPM, lors du side event« La peine de mort dans la République islamique d'Iran », 55e session du Conseil des droits de l'Homme, Genève, avril 2024.

À Vienne, ECPM a organisé pour la première fois un side event sur l'utilisation de la peine de mort dans le cadre des infractions liées à la drogue en marge de la **33e session de la CCPCJ** - *Commission pour la prévention du crime et la justice pénale* de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) - et y a parrainé un side event de la Fédération des barreaux du Japon (JFBA) sur les condamnations injustifiées.

L'organisation a poursuivi son engagement actif auprès de la **Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) et a été consultée dans le cadre de la révision de l'Étude sur la peine de mort.** Lors de la 81e session, ECPM est intervenue en cosignant quatre interventions orales avec la Coalition mondiale contre la peine de mort et la FIACAT et en plaidant pour l'adoption par la CADHP d'une résolution invitant les États à s'engager sur la voie de l'abolition et à voter en faveur de la résolution des Nations unies.

Au niveau européen, ECPM a participé à plusieurs auditions organisées par le service diplomatique de l'Union européenne, en amont des dialogues bilatéraux, et a pu entamer la mobilisation autour de la résolution moratoire en intervenant auprès des diplomaties lors du **COHOM** (groupe de travail droits de l'homme) au Conseil européen à Bruxelles.

Side event « Vers un moratoire universel sur l'application de la peine de mort : contributions des États et de la société civile » organisé par ECPM au siège des Nations unies à New York, octobre 2024

Résolution moratoire : vote historique

Le 17 décembre 2024, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté à une très large majorité la 10e résolution pour un **moratoire sur l'application de la peine de mort. 130 États ont voté en faveur, 32 États ont voté contre, 22 se sont abstenus et 9 n'ont pas pris part au vote.** Le nombre de votes positifs constitue un record jamais atteint depuis la première résolution présentée à l'Assemblée générale en 2007. Les résultats furent notamment marqués par le vote positif historique du Maroc, pays sur lequel ECPM et ses partenaires travaillent depuis plus de 20 ans.

Durant toute l'année 2024, ECPM et ses partenaires ont mené une campagne de plaidoyer visant à promouvoir la résolution et à inciter les États membres de l'ONU à la soutenir. Cette campagne a pris forme au travers de la production et diffusion de brochures, lettres et réunions de plaidoyer en capitale à destination des autorités nationales et représentations diplomatiques. L'équipe s'est notamment déplacée au Maroc et en RDC, puis au siège de l'ONU à New York, où ECPM a organisé un side event de haut-niveau en présence de plus de 70 diplomates d'une trentaine de pays.

Congrès régional de Tokyo

Pour la première fois, ECPM va tenir un événement international majeur au Japon, axé sur l'Asie de l'Est, incluant la Chine, les deux Corée, Taïwan, la Mongolie, Singapour et la Malaisie. Ce Congrès régional, préparatoire au Congrès mondial de Paris en juin 2026, se tiendra à Tokyo du 7 au 9 novembre 2025 et permettra de faire avancer l'abolition dans des pays aussi symboliquement importants que la Chine ou le Japon afin d'aborder les questions de transparence, d'instrumentalisation de la peine de mort dans la lutte contre le trafic de drogue ou le rôle des opinions publiques.

Asie

Depuis 2024, bien que l'association indonésienne KontraS soit dorénavant l'unique partenaire asiatique financé dans le cadre du nouveau projet cofinancé par l'Agence française de développement (AFD), la Fondation de France et l'UE, le réseau asiatique ADPAN demeure un partenaire privilégié d'ECPM en Asie.

Side event « Peine de mort, la justice pénale et les crimes liés aux stupéfiants » ECPM, KontraS, IHRNGO et ADPAN, 33e session CPCJP, Vienne, mai 2024

À l'occasion de la 33e session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (CPCJP) à Vienne en mai 2024, ECPM a organisé un side event sur « peine de mort, la justice pénale et les crimes liés aux stupéfiants », en partenariat avec KontraS, ADPAN et Iran Human Rights (IHRNGO).

ECPM a également participé en septembre 2024 à une conférence organisée à Kuala Lumpur par ADPAN qui accueillait les avocat·es du barreau de Kyoto. Cette mission a permis à ECPM de rencontrer la nouvelle équipe d'ADPAN et d'organiser des rendez-vous, notamment la rencontre avec le nouvel ambassadeur de l'Union européenne et des réunions avec diverses OSC malaisiennes.

L'**INDONÉSIE** a connu une année particulière puisque le président Joko Widodo a achevé son mandat, le nouveau président Prabowo Subianto ayant pris ses fonctions en octobre 2024. Cette période n'a pas facilité les activités, les interlocuteurs politiques étant sur le départ. Cependant le travail de plaidoyer a pu avoir lieu : hormis le side event à Vienne, ECPM et KontraS ont également participé à la consultation des OSC travaillant en Indonésie en amont du dialogue bilatéral de l'Union européenne sur l'état des droits humains en Indonésie en juillet, ainsi qu'à la Asia Citizen Future Week, 2024, « Forum de la société civile en Asie du Sud-Est » à Taïwan.

Participation d'ECPM à la conférence sur le Processus de commutation des peines en Malaisie à Kuala Lumpur organisée par ADPAN et AI Malaysia. Septembre 2024

Cet événement, qui a eu lieu du 30 octobre au 1er novembre, était la première édition d'une conférence sur les droits humains en Asie du Sud-Est organisée à Taïwan. À cette occasion, ECPM, KontraS et TAEDP ont organisé un side event sur « La peine de mort et les droits humains en Indonésie et Taiwan : l'impact des lois pénales controversées ». Le plaidoyer de 2024 s'est achevé par des rendez-vous auprès des autorités indonésiennes afin d'échanger sur le vote de l'Indonésie pour la Résolution moratoire. Les membres du nouveau gouvernement ont alors évoqué que le pays s'abstiendrait et qu'il n'était pas question de reprendre les exécutions. Cette note d'espoir a été accompagnée de la déclaration du ministre des droits humains, Yusril Mahendra, sur le transfert des prisonniers étrangers vers leur pays d'origine, sur demande de l'État concerné.

C'est ainsi que la Philippine **Mary Jane Veloso** et le Français **Serge Atlaoui**, deux condamnés à mort emblématiques, ont pu être transférés vers leurs pays respectifs, mettant ainsi fin pour tous les deux, à de longues années dans les couloirs de la mort.

Mary Jane Veloso à l'aéroport de Jakarta lors de son transfert vers les Philippines en décembre 2024. Photo prise par Jaringan Anti-Hukuman Mati

Serge Atlaoui en compagnie de l'équipe ECPM durant sa détention en Indonésie en 2023

Afrique

2024 a été une année concentrée sur le démarrage d'un nouveau projet, développé dans le cadre de la convention programme de l'AFD et du consortium peine de mort de l'Union européenne. Cela s'est traduit par un nombre d'activités mises en œuvre localement plus restreint qu'habituellement, mais le travail de plaidoyer est resté actif.

La **RDC** a vécu en 2024 une année charnière dans son cheminement vers l'abolition puisque les autorités ont décidé de lever le moratoire sur les exécutions, en vigueur depuis 2003. Dès la première déclaration faite sur ce sujet en février 2024, ECPM et son partenaire Culture pour la paix et la Justice (CPJ) ont réagi avec un premier communiqué de presse cosigné par plus de 80 organisations congolaises et internationales. Cette levée de moratoire a fait l'objet d'un suivi très encadré par ECPM et CPJ qui ont lancé des appels et une pétition pour restaurer le moratoire et réalisé plusieurs déclarations orales au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies ainsi qu'à la CADHP.

Célébration de la Journée mondiale 2024, Kinshasa, RDC

Le réseau des parlementaires, resté discret pendant un temps du fait du climat politique, a su faire entendre sa voix et s'opposer à la levée du moratoire à l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort et lors d'ateliers qui ont suivi. Une mission d'ECPM à Kinshasa a permis des échanges sur la question avec diverses diplomaties et le Bureau des Nations unies en RDC.

Contrairement aux précédentes missions, les demandes d'audiences auprès des ministères n'ont pas été accueillies. Cependant la délégation ECPM/CPJ a pu être reçue par la vice-présidente de la Commission nationale des droits de l'Homme de RDC ainsi qu'auprès de la directrice du cabinet adjoint du Président Tshisekedi. Une réunion avec les diplomaties européennes a également été organisée sur le vote de la résolution moratoire par la RDC ainsi qu'un point sur l'Examen périodique universel qui allait également avoir lieu en novembre 2024.

Atelier du Réseau des parlementaires congolais contre la peine de mort - Kinshasa, novembre 2024

Rencontre de Me Liévin Ngondji, Président de la CPJ et Marie-Lina Pérez, Responsable Afrique Asie - ECPM, avec A. F. Puebla, alors ministre des Droits humains de la RDC, en marge de la 55e session du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, Genève, avril 2024

Visite de la prison centrale d'Embu, Kenya, atelier de sensibilisation juridique, décembre 2024

Au **KENYA**, 2024 marque l'officialisation du partenariat d'ECPM avec Crime Si Poa avec un lancement d'activités en fin d'année à Nairobi.

Un rendez-vous de présentation du projet cofinancé par l'AFD a été organisé avec l'Ambassade de France. Cette rencontre a permis à celle-ci d'avoir connaissance du travail d'ECPM et de son partenaire kenyan qui depuis est devenu l'interlocuteur privilégié en matière de peine de mort au Kenya.

Au **CAMEROUN**, Droit et Paix a marqué la célébration de la Journée mondiale et a organisé, avec ECPM, une réunion à la délégation de l'UE à Yaoundé. L'année a permis une réflexion sur la stratégie des activités du projet et la préparation de la mission d'enquête venant mettre à jour la 1re mission datant de 2018.

Célébration de la Journée mondiale 2024 à Douala, Cameroun

Maghreb

En 2024, ECPM et ses partenaires de la région Maghreb ont travaillé sur la conceptualisation et le démarrage d'un nouveau projet. Les principales activités ont été des actions de plaidoyer.

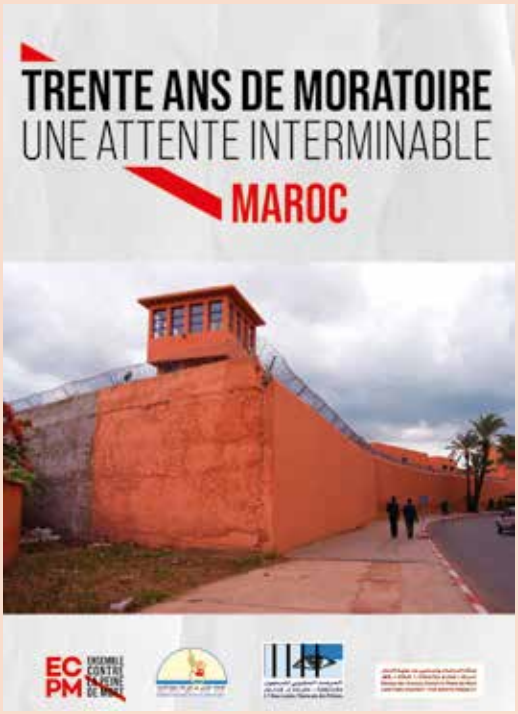

Au **MAROC**, le rapport de mission d'enquête ainsi que l'infographie ont été officiellement publiés. Le rapport (voir couverture ci-contre) a été largement diffusé et valorisé. À l'occasion de la Journée mondiale, ECPM, la Coalition marocaine contre la peine de mort (CMCPM), l'Observatoire marocain des prisons (OMP), le Conseil National des droits de l'Homme au Maroc (CNDH) et les différents réseaux au Maroc ont organisé une nouvelle fois une conférence de presse. ECPM et ses partenaires ont œuvré à une évolution positive lors du vote de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies appelant à un moratoire sur l'application de la peine de mort. En 2024, le Maroc a voté pour la première fois en faveur de la Résolution moratoire.

Session d'information de l'INPT, ECPM, CTCPM, Tunis, octobre 2024

En **TUNISIE**, en juin, à l'occasion de la journée internationale contre la torture, ECPM et la Coalition tunisienne contre la peine de mort (CTCPM) ont diffusé un court métrage de sensibilisation réalisé dans le cadre de leur projet conjoint. En octobre, ECPM et la CTCPM ont organisé un atelier à l'attention des membres de l'Instance nationale de prévention de la torture (INPT). Il s'agissait de la première session d'information présentant une nouvelle publication d'ECPM: le Guide pratique des INDH et MNP sur le suivi des conditions de détention des condamné·es à mort.

La **MAURITANIE** n'a pas mené d'exécutions depuis 1987, cependant les tribunaux continuent de prononcer des condamnations à mort. En 2024, ECPM et l'Association mauritanienne des droits de l'Homme (AMDH) ont particulièrement travaillé à développer un plaidoyer auprès des magistrat·es. En octobre, une délégation d'ECPM et de l'AMDH a rencontré le ministre de la Justice et le Commissaire aux droits de l'Homme, à l'action humanitaire en relation avec la société civile, mais également le bâtonnier du Barreau de Mauritanie ainsi que trois Procureurs de Palais de justice de Nouakchott. Les échanges ont porté sur l'état des lieux de la législation actuelle et l'ouverture d'un dialogue en Mauritanie visant progressivement à des évolutions positives.

Rencontre de plaidoyer, ECPM, AMDH, Bâtonnier de Nouakchott, octobre 2024

ECPM, AMDH, rencontre de plaidoyer avec le ministre de la Justice, Mauritanie, octobre 2024

Concernant l'**ALGÉRIE**, à l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort, ECPM a cosigné une lettre ouverte adressée aux autorités nationales les appelant à voter en faveur de la 10e résolution des Nations unies pour un moratoire sur la peine de mort.

Moyen-Orient

ECPM a continué de contribuer au développement d'un travail de documentation et de plaidoyer sur la situation de la peine de mort au Moyen-Orient et notamment en suivi du 4e Congrès régional organisé en Jordanie en 2023.

Conférence de presse de lancement du rapport annuel, IHRNGO, ECPM, Paris, mars 2024

Concernant l'**IRAN**, 2024 a été marquée par le démarrage du mandat de la FFMI et la nomination d'une nouvelle Rapporteuse spéciale des Nations unies (Dr Mai Sato) ainsi que par l'Examen périodique universel. Dans ce contexte, ECPM a mené et a été associée à de multiples initiatives de plaidoyer et de soumissions de rapports alternatifs. ECPM et Iran Human Rights ont publié un nouveau rapport annuel dans le cadre d'une conférence de presse organisée dans les locaux d'ECPM à Paris (voir photo ci-dessus) et retransmise en direct. Les médias du monde entier, notamment francophones et anglophones (plus de 100 articles) ont relayé les informations et les préoccupations contenues dans le rapport. Il a notamment été présenté à l'ambassadrice pour les droits de l'Homme en France et a permis d'accompagner le plaidoyer. Il a été référencé notamment dans le rapport annuel du Rapporteur spécial des Nations unies sur les violations des droits de l'Homme en Iran. Dans le

Side event sur l'Iran, Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, Genève, mars 2024

Participation d'ECPM à une table ronde « Iran: Femme, vie, liberté » organisée par KMMK-G au Parlement suisse, Berne, septembre 2024

cadre de leur plaidoyer pour une prise en considération des impératifs des droits humains dans la lutte contre le crime et la drogue, ECPM et IHRNGO en partenariat avec KontraS et ADPAN ont organisé un side event en marge de la 33e session de la CPCJP à Vienne en mai 2024, intitulé « la peine de mort, la justice pénale et les crimes liés aux stupéfiants ».

IRAK Après avoir appuyé une mission en Irak de l'un des avocats membres de son Conseil d'administration pour assurer le suivi de dossiers de condamnés à mort, ECPM a travaillé sur une brochure sur la peine de mort en droit et en pratique en Irak ainsi qu'une synthèse alternative soumise dans le cadre de l'EPU de l'Irak. Une délégation d'ECPM a également rencontré une délégation du ministère des télécommunications irakien et a notamment discuté du respect des standards minimas de protection des détenus condamnés à mort et de l'utilisation des technologies de surveillance dans les prisons.

SUMMARY REPORT
FOR THE UNIVERSAL PERIODIC REVIEW
OF IRAQ

Au **LIBAN**, une tribune d'ECPM et de son partenaire au Liban a été publiée dans l'Orient-Le Jour.

En **ARABIE SAOUDITE**, ECPM a également été cosignataire de 6 initiatives conjointes alertant sur la situation de la peine de mort.

PUBLICATIONS 2024

En 2024, ECPM a publié un nouveau rapport annuel sur la peine de mort en Iran, coordonné avec son partenaire Iran Human Rights. Le guide pratique à l'usage des Institutions nationales des droits de l'Homme (INDH) et des Mécanismes nationaux de prévention de la torture (MNP) consacré au « monitoring des conditions de détention des personnes condamnées à mort », élaboré en 2023, a été traduit et est désormais disponible en langue anglaise. Par ailleurs, après avoir achevé leur production en fin d'année précédente, ECPM a mis en ligne et diffusé six animations vidéo informatives sur la situation de la peine de mort en Indonésie, en Malaisie, au Liban, en Mauritanie, au Cameroun et en RDC. Ces ressources s'appuient sur des données qu'ECPM et ses partenaires ont récoltées lors de missions d'enquête menées entre 2018 et 2020. L'infographie animée sur la peine de mort en RDC a trouvé un écho particulier dans le contexte de l'annonce de la levée du moratoire en début d'année et totalise à ce jour **plus de 18 000 vues sur YouTube.**

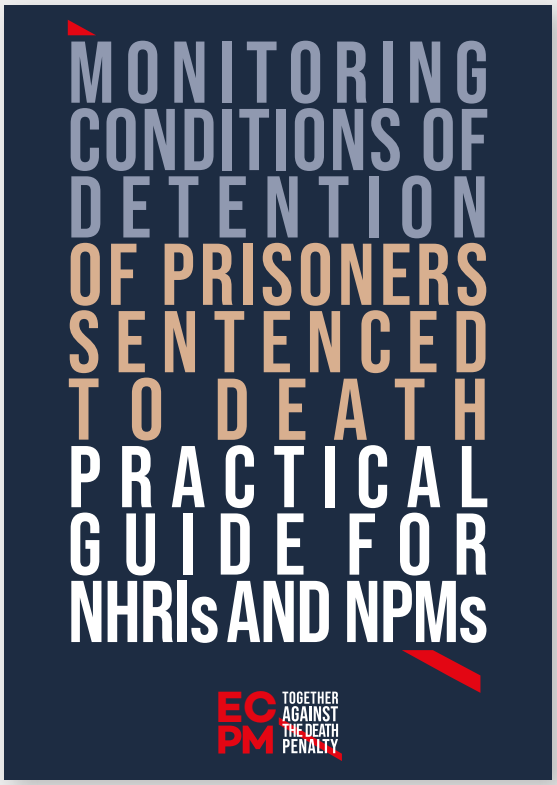

Les contenus de certaines publications existantes ont en outre été actualisés et enrichis avec de nouvelles données et analyses. Les dossiers “10 questions” pour mieux comprendre la situation de Serge Atlaoui condamné à mort en Indonésie ainsi que la situation des Français condamnés à mort à l’étranger ont été mis à jour, de même que six brochures pays sur la peine de mort en droit et en pratique dans les pays suivants: Égypte, Irak, Iran, Maroc, Mauritanie et Tunisie.

ÉDUQUER

Plaidoyer et sensibilisation pour l'abolition de la peine de mort au Conseil de l'Europe

Cette édition a rassemblé du 19 au 21 juin plus de 50 jeunes ambassadeur·rices, dont certain·es déjà impliqué·es lors des éditions précédentes. ECPM en partenariat avec le Conseil de l'Europe, la Coalition allemande contre la peine de mort et l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) ont proposé des conférences et des ateliers thématiques pendant trois jours.

Deuxième édition de l'atelier jeunesse « Plaidoyer et sensibilisation pour l'abolition de la peine de mort » organisé en juin 2024 par le Conseil de l'Europe, ECPM et la Coalition allemande pour l'abolition de la peine de mort avec le soutien du Conseil de l'Europe et de l'Office Franco-allemand pour la Jeunesse.

Cette année, ECPM a souhaité mettre l'accent sur les enjeux de la torture, de l'inefficacité dissuasive de cette sanction et sur la situation actuelle au Bélarus (avec la participation de deux jeunes originaires du pays). Cet atelier visait à renforcer l'engagement des jeunes pour une mobilisation pérenne en faveur de l'abolition, et à aboutir à la rédaction collective d'une déclaration des jeunes ambassadeur·rices.

Parmi les temps forts de l'atelier: le témoignage poignant d'Antoinette Chahine, militante libanaise pour l'abolition universelle de la peine de mort et ancienne condamnée à mort.

Grands Témoins

Outre les témoins présents lors d'événements spécifiques, trois Grands Témoins sont intervenu·es dans les classes pour sensibiliser plus de 850 jeunes à l'abolition de la peine de mort. Chacun·e a partagé son parcours et sa conviction abolitionniste. **Me Firmin Yangambi Libote** a échangé avec des étudiant·es et des lycéen·nes sur sa condamnation à mort en RDC, puis sur sa libération, et enfin sur son engagement d'avocat et d'activiste.

Intervention de Me Firmin Yangambi Libote à la Maison du Barreau de Paris en avril 2024

Asal Abasian, journaliste féministe queer iranien·ne, arrêté·e pour ses articles et son militantisme, a parlé des pressions qu'iel a subies par le régime iranien et sa fuite à l'étranger.

En octobre dernier, en amont des élections présidentielles américaines, **Ndume Olatushani** a raconté l'acharnement du système judiciaire américain et le racisme systémique qui ont conduit à sa condamnation à mort et son combat pour être libéré. L'ensemble de ces échanges ont été marqués par le courage des témoins, leurs émotions mais également l'intérêt et l'admiration des jeunes.

ÉDUQUER

Interventions scolaires

En complément des étudiant·es et de volontaires en service civique, au moins 800 jeunes ont été sensibilisé·es à l'abolition de la peine de mort lors d'interventions en milieux scolaires du programme d'éducation d'ECPM. Ainsi, plus de 450 collégien·nes et lycéen·nes, en Île-de-France et en Normandie, ont bénéficié d'activités participatives durant deux cycles thématiques.

Pour le mois des Fiertés, un double focus, sur l'Iran et sur notre campagne **« S'aimer n'est pas un crime »**, a permis de préparer le témoignage d'Asal Abasian.

En octobre, dans un contexte marqué par la campagne des élections présidentielles américaines, le thème retenu était la peine de mort aux États-Unis.

Enfin, en Auvergne-Rhône-Alpes, troisième région cible du projet d'éducation, des étudiant·es de l'Université Catholique de Lyon (Ucly), l'Institut de Droits de l'Homme de Lyon (IDHL) ont été formé·es par ECPM puis sont intervenu·es auprès de plus de 350 jeunes. Cette initiative a été mise en place en partenariat avec l'UCLY et l'ACAT-France pour la troisième année consécutive.

Ndume Olatushani échangeant avec des étudiant·es de l'Université d'Auvergne en octobre 2024. Un événement organisé en collaboration avec l'Association ALBIN

ABOLITION
NOW

ÉDUQUER

Forum mondial Normandie pour la Paix

Les 26 et 27 septembre derniers s'est tenu le 7e Forum mondial Normandie pour la Paix à Caen sous la thématique « Ce monde qui nous échappe : Comment gagner la paix face aux nouvelles violences ? ». ECPM a tenu un stand au Village des Engagé·es pour la Paix pendant ces deux jours, l'occasion de sensibiliser plus de 800 lycéen·es Normand·es à la question de la peine de mort dans le monde.

© Ouest France

Facilitée par le partenariat historique entre Ouest-France et ECPM, une conférence a également été organisée pour permettre à trois classes d'échanger avec **Ndume Olatushani** sur son parcours et son travail de sensibilisation qu'il mène inlassablement depuis plusieurs années.

Actions de sensibilisation en prison

Mettre la théorie en pratique, voilà l'un des objectifs d'ECPM dans la mise en œuvre d'actions de sensibilisation en prison. C'est parce que la politique carcérale actuelle vise à reproduire la société à l'intérieur de l'espace de privation de liberté, et ce afin de faciliter la réinsertion, qu'ECPM mène, depuis plusieurs années, des activités en milieu fermé. En octobre, c'est à l'invitation de l'association Albin, dont les membres partagent régulièrement le savoir universitaire en prison sous forme de conférences, qu'ECPM est intervenue au centre pénitentiaire de Riom, accompagnée de Ndume Olatushani, condamné à tort aux États-Unis et qui a passé 20 ans dans le couloir de la mort.

© Pascal Aimar

Intervention de Ndume Olatushani au centre pénitentiaire de Riom.

© Pascal Aimar

Concertina

Pour la première fois, après des années de partage de valeurs communes et d'un partenariat fort de sens, ECPM a participé au festival Concertina, sur l'enfermement, le 29 juin dernier, sur le thème des « marges ». Ainsi, ECPM a animé une session intitulée « La loi du Talion » sur la peine de mort et ses conséquences sur les familles des personnes condamnées et exécutées. Suite à la présentation de la situation de la peine de mort en Iran, Shole Pakravan, a partagé son témoignage et l'histoire de sa fille, Reyhaneh Jabbari, condamnée puis exécutée en 2014 pour le meurtre de l'homme qui avait tenté de la violer.

© Frédéric Bellay

VIE DE L'ASSOCIATION

Les rencontres ECPM

L'association a poursuivi sa série de rencontres dans ses locaux parisiens tout au long de l'année. Plusieurs grandes figures du mouvement abolitionniste mondial sont venues à la rencontre de sympathisant·es. Toujours avec la même énergie, la libanaise **Antoinette Chahine** et l'américain **Ndume Olatushani**, deux ex-condamnés à mort, ont pu témoigner de la situation de la peine capitale dans leur anciens pays respectif tout en plaidant pour l'abolition universelle.

Fête de l'Huma

Fidèle à son habitude, ECPM a participé à la Fête de l'Humanité qui se déroulait en septembre à Brétigny-sur-Orge en banlieue parisienne. Nombreux.ses étaient les festivalier.es qui sont passé.es par son stand ensoleillé, à deux pas de la scène Angela Davis. L'occasion d'échanger et de sensibiliser autour des droits humains et de la cause abolitionniste, dans l'ambiance festive de ce rendez-vous incontournable. Les actions d'ECPM sur le terrain ont pu être mises en avant par des jeux, une exposition et de la documentation. Nouveauté cette année, **« Les Questions qui tuent ! »** a connu un franc succès dans les allées du festival.

VIE DE L'ASSOCIATION

Marche des Fiertés

Comme à l'accoutumée, ECPM a de nouveau répondu à l'appel de l'Inter-LGBT en rejoignant la Marche des fiertés de Paris le samedi 24 juin avec un dispositif original, préparé avec ses bénévoles, pour célébrer la diversité et rappeler que le combat pour les droits des personnes LGBTQIA+ continue. Une belle occasion d'échanger et de sensibiliser aux enjeux de la peine de mort pour les personnes LGBTQIA+.

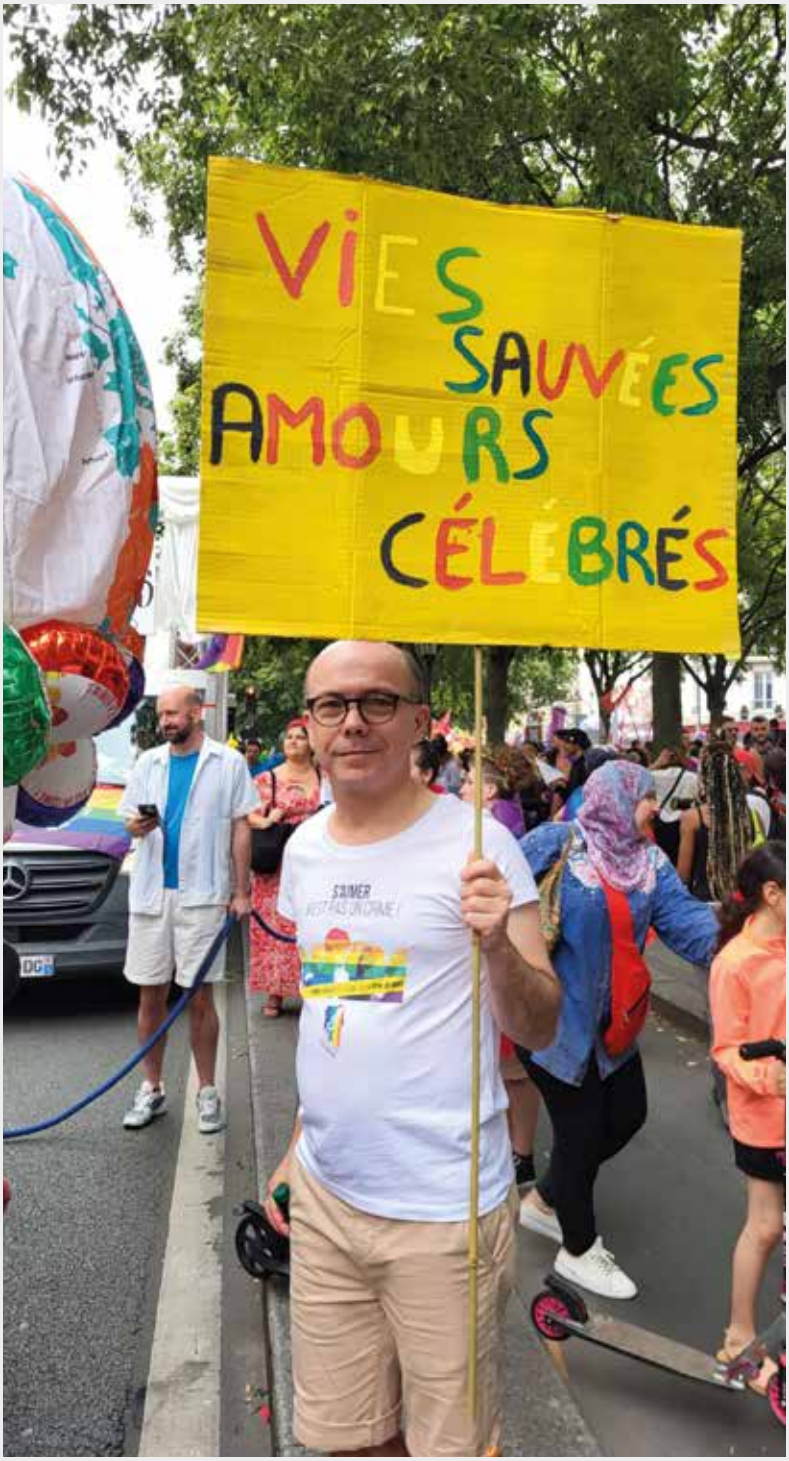

VIE DE L'ASSOCIATION

Robert Badinter

Robert Badinter, Président d'honneur d'Ensemble contre la peine de mort, que j'ai eu l'honneur de rencontrer était l'infatigable défenseur de l'abolition universelle de la peine de mort. Il a toujours été aux côtés d'ECPM, présent à tous nos Congrès et au soutien des actions de notre association, d'une manière ou d'une autre. Bien au-delà de nos frontières, il était également une source d'inspiration pour toute la communauté abolitionniste mondiale. Elle est désormais orpheline de ce mentor. Son humanisme et sa détermination faisaient de lui le meilleur ambassadeur de cette cause. Nous lui devons l'abolition de la peine de mort en France, que le garde des Sceaux qu'il était a réussi à arracher avec un discours mémorable qui résonne puissamment encore à l'Assemblée nationale, alors même que l'opinion publique y était défavorable.

Quarante ans plus tard, il n'avait rien perdu de cette verve et de cette énergie qui le caractérise. Nous avons toutes et tous été bouleversé·es par son discours magistral prononcé au Panthéon.

Avocat, brillant orateur, il a également porté ce combat dans les prétoires avec le verbe haut et fort. Il a toujours su voir la dignité d'un homme quels que soient son histoire, ses faiblesses ou ses travers. Il ne s'est jamais résigné à accepter « le bruit que fait la lame qui coupe un homme vivant en deux ».

Inlassable défenseur des droits et libertés publiques, nous lui devons également la dépénalisation de l'homosexualité. De tous les combats, il avait la laïcité et la lutte contre l'antisémitisme chevillées au corps.

C'est un homme immense que nous avons perdu.

C'est avec beaucoup d'humilité qu'ECPM lui rend hommage.

Aminata Niakaté
Présidente d'ECPM

Hommage national à Robert Badinter, Paris, 14 février 2024

MINISTERE
DE LA JUSTICE
13

Notre gouvernance

ECPM est composé d'adhérent·es, d'administrateur·trices, de bénévoles, de salarié·es et dirigé par un conseil d'administration trimestriel, des bureaux mensuels et une assemblée générale annuelle.

Aminata Niakaté, présidente d'ECPM

Laurent Duarte secrétaire général

Marie Doucet-Lechantre sec. générale adjointe

Leïla Bordie-Randera trésorière

Sandrine Ageorges-Skinner

Frédérique Delaugerre

Edmond-Claude Frety

Adriano Martin

Richard Sédillot

Le Conseil d'administration

Aminata Niakaté Avocate au barreau de Paris depuis 2010, Aminata est engagée sur les questions d'égalité et des droits humains. Elle préside la Commission Parité-Égalité de l'Union nationale des professions libérales. Très investie au sein de sa profession, elle a présidé la Commission Égalité du Conseil national des barreaux entre 2018 et 2020. Elle est depuis novembre 2020, présidente d'ECPM, où elle milite depuis 2009.

Laurent Duarte est consultant, spécialisé sur les enjeux de droits humains et de démocratie. Militant associatif, il a été le secrétaire exécutif du mouvement Tournons La Page qui réunit plus de 250 organisations en Afrique et en Europe dans le but de promouvoir la démocratie et les droits humains. Précédemment coordinateur du Festival international du film des droits de l'Homme, il est aussi membre du comité éditorial d'Afrique XXI. Il est administrateur d'ECPM depuis 2020.

Marie Doucet-Lechantre Militante pour les droits humains depuis l'adolescence, elle est enseignante spécialisée et formatrice à l'Éducation nationale. Elle a rejoint le combat pour l'abolition universelle de la peine de mort auprès d'ECPM il y a dix ans et son conseil d'administration en 2020. Mère de quatre enfants, elle est également membre du CA du Centre contre les manipulations mentales.

Leïla Bordie-Randera est actuellement consultante économique, sociale et environnementale pour Syndex. Elle est engagée depuis plusieurs années en tant que salariée et bénévole dans le secteur associatif, notamment sur les sujets d'équité et de solidarité.

Sandrine Ageorges-Skinner est militante abolitionniste depuis l'adolescence. Elle est membre du conseil d'administration de l'association Ensemble contre la peine de mort (ECPM) qu'elle représente au sein du comité de pilotage de la Coalition mondiale contre la peine de mort depuis 2009. Elle était la responsable du programme des débats du 5e Congrès mondial contre la peine de mort qui a eu lieu à Madrid en 2013. Elle est l'épouse de Hank Skinner, condamné à mort au Texas en mars 1995, et s'est battu à ses côtés pendant vingt sept ans pour prouver son innocence et obtenir sa libération, jusqu'à son décès en février 2023.

Ancienne enseignante dans l'élémentaire, **Frédérique Delaugerre** a ensuite exercé de nombreuses fonctions dans différents ministères sur des thématiques économiques, d'énergie, d'environnement, de communication électronique, d'urbanisme et d'aménagement du territoire, consacrant de longues années aux négociations européennes. Passionnée depuis toujours par l'actualité internationale et la promotion des droits humains en particulier, elle a rejoint ECPM début 2021 pour y mener des actions de sensibilisation dans les établissements scolaires et plus récemment son conseil d'administration comme observatrice avant sa nomination.

Edmond-Claude Frety Avocat inscrit au Barreau de Paris, ancien secrétaire de la Conférence, ancien membre du conseil de l'Ordre et chargé d'enseignement à l'École de Formation du Barreau de Paris (EFB), son activité est orientée vers le contentieux, principalement en droit des affaires, propriété intellectuelle et droit pénal appliqué aux nouvelles technologies. Il a rejoint le CA d'ECPM en juin 2022.

Adriano Martin est un ancien fonctionnaire de l'Union Européenne de 1986 à 2022 ayant assumé diverses responsabilités : Directeur par intérim de l'Agence Européenne de Reconstruction des Balkans, Ambassadeur adjoint de l'UE pour la Serbie, Chef adjoint de la Division en charge des relations politiques avec les pays du Partenariat Oriental et les cinq dernières années en charge d'actions de l'UE pour les droits humains, y compris la gestion de la politique externe de l'UE en faveur de l'abolition de la peine de mort.

Richard Sédillot Diplômé de l'Institut de droit comparé de la faculté de Paris II, il consulte et plaide très souvent à l'étranger. Il est intervenu à l'occasion d'importants procès de nature politique, pénale ou familiale. Il a plaidé ou assisté ses clients devant de nombreuses juridictions étrangères, mais aussi devant le tribunal du contentieux des Nations-Unies, la Cour Européenne des Droits de l'Homme, le comité des Droits de l'Homme de l'ONU, la Commission Africaine des Droits de l'Homme, des instances disciplinaires étrangères....

L'équipe ECPM • Raphaël Chenuil-Hazan, directeur général • Ariane Grésillon, directrice adjointe • Bertin Leblanc, directeur de la communication • Nicolas Perron, directeur des programmes • Nadège Poulain, directrice administrative et financière • Laure Boukabza, responsable programme d'éducation • Julia Bourbon-Fernandez, responsable MONA • Marie-Lina Pérez, responsable Afrique/Asie • Saïd Jamali, responsable de gestion financière • Moulaye Ascofaré, chargé de programmes • Léa Créton et Jeanne Maneuvrier, chargées de projet éducation • Yaël Davigo, chargée de programmes, admin et finances • Anna Dubarle, chargée de programmes internationaux • Émilie Fournier et Clémentine Trocellier, chargées de communication • Sarah Mayer et Luce Gimenez, chargées de projet éducation et formation • Anna Levy, chargée mobilisation politique et financière • Atopeh Naounou, alternante ressources humaines • **ECPM remercie** • Marie Joron et Nathan Huet, salariés en 2024 et • Noémie Matos • Megan Romain • Philippe Leleu, stagiaires. **Ainsi que l'ensemble de ses salarié·es, militant·es et bénévoles pour leur engagement.**

RAPPORT FINANCIER

Gestion financière : des résultats à l'équilibre

ECPM s'attache à avoir une gestion financière en accord avec les règles les plus strictes édictées par ses bailleurs et les pouvoirs publics. La certification des comptes est réalisée par le cabinet Doucet & Beth qui vérifie la bonne utilisation des fonds, en conformité avec les missions de l'association.

En 2024, les ressources atteignent 1,4 M€, issues principalement de la France (AFD, Ministères, ...), de l'Union européenne, de gouvernements abolitionnistes (Norvège, Allemagne, Suisse...) et de fonds privés (notamment la Fondation de France).

En termes de dépenses, les fonds ont principalement soutenu les projets internationaux en Afrique, Asie et dans la région MONA, le programme Éduquer, ainsi que le programme Congrès mondial.

Le **résultat 2024 est à l'équilibre** (+1 k€).

NATURE DES RESSOURCES 2024

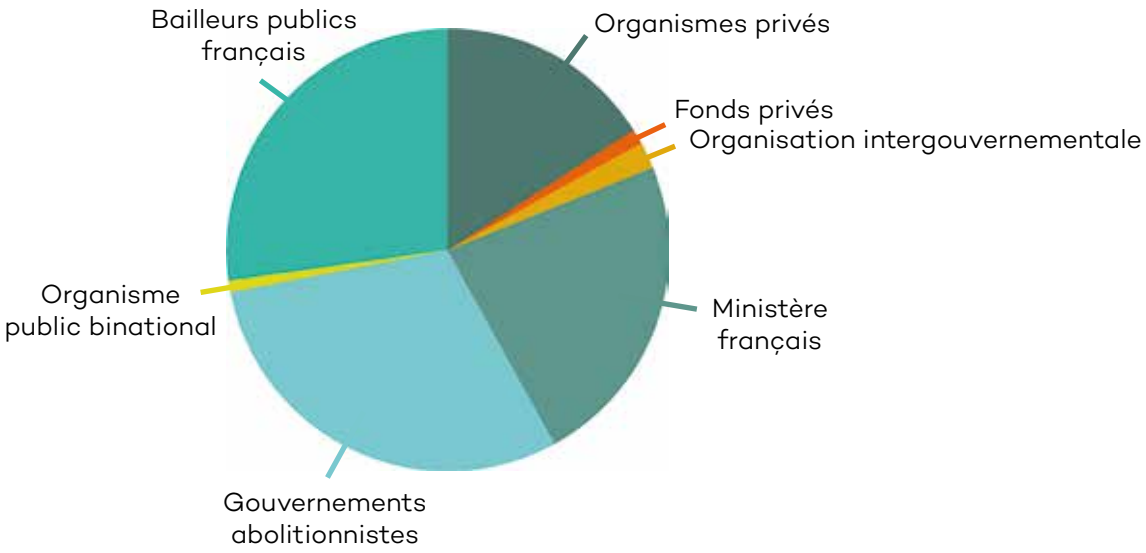

RÉPARTITION DES RESSOURCES PAR PROGRAMMES

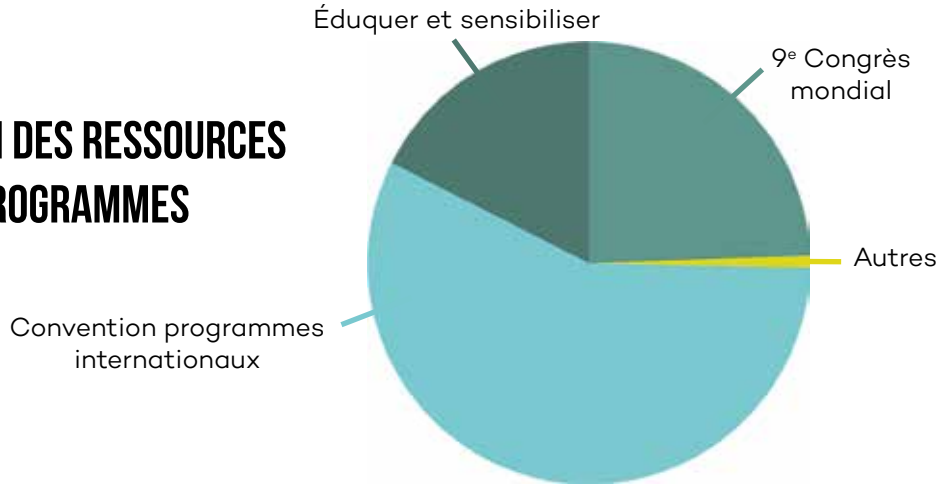

PARTENAIRES

NOS RÉSEAUX

ECPM joue un rôle clé dans la structuration et la dynamisation du secteur des droits humains. L'association est membre fondateur de la Plateforme droits de l'Homme (PDH), qui assure un plaidoyer syndical pour la défense du secteur. Notre directeur y assure la présidence. ECPM s'investit au sein de la Coalition mondiale contre la peine de mort en tant que membre fondateur, en participant au comité de pilotage et aux différents groupes de travail pour renforcer la portée mondiale du combat. ECPM joue aussi un rôle moteur auprès des réseaux et coalitions nationales et régionales contre la peine de mort au Maghreb, en Afrique centrale, et en Asie du Sud-Est.

NOS PARTENAIRES POLITIQUES ET FINANCIERS

NOS PARTENAIRES ASSOCIATIFS

« La force la plus puissante qui puisse rapidement corriger une erreur judiciaire est la divulgation complète des preuves qui ont été dissimulées. En d'autres termes, il s'agit de la divulgation de la vérité par les autorités. » 7 février 1987
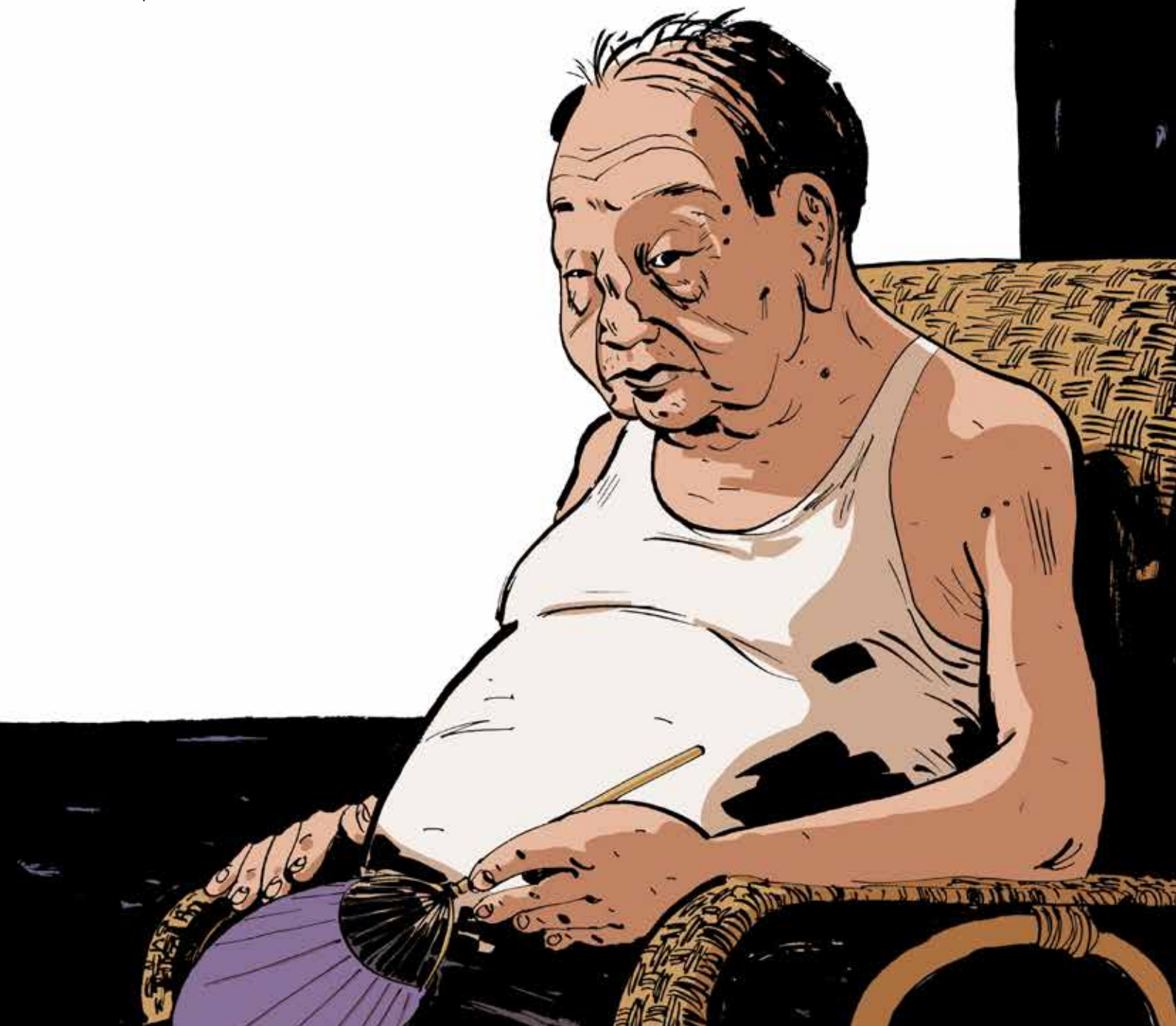
Iwao Hakamada
qui a passé 46 ans
dans le couloir de la mort
au Japon, finalement
acquitté en 2024